

COMMUNE



DE MOUDON

RAPPORT DE COMMISSION AU CONSEIL COMMUNAL

**Objet : demande d'un crédit de CHF. 50'000.- pour un prêt en faveur du FC Etoile-Broye destiné au remplacement des installations d'éclairage au Clos de Mézières.
Préavis No 08/16**

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La COGEFIN a pris connaissance de ce préavis, et en a discuté lors de séances respectives avec M. O. Barraud, Municipal des finances ainsi que M. O. Duvoisin, Municipal de la culture, sport et tourisme.

Il est demandé d'accorder un prêt sans intérêt de CHF. 50'000.- au FC Etoile-Broye, qui sera remboursé par un prélèvement sur la subvention annuelle de ce club, qui s'élèvera dès 2018 à CHF. 13'000.- au lieu des CHF. 18'000.- inscrits au budget annuel.

Cette façon de faire a déjà été expérimentée avec ce club par le passé.

Les finances communales permettent d'accorder ce prêt.

La COGEFIN regrette toutefois qu'il n'ait pas été nommé de commission ad hoc pour traiter ce préavis, même malgré sa requête. Il ne lui appartient en effet pas de se prononcer sur la nécessité impérative de remplacer cet éclairage ou sur la pratique d'accorder des prêts sans intérêts aux sociétés locales, par exemple. L'article 38 du règlement du conseil communal prévoit, en matière de préavis, que cette commission soit chargée de l'examen des implications financières supérieures à CHF. 50'000.- uniquement. Il est donc précisé que la COGEFIN se prononce ici uniquement sur le côté financier de ce préavis.

C'est à l'unanimité des membres présents que la COGEFIN vous propose d'accepter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

**vu le préavis de la Municipalité No 08/16 ;
où le rapport de la COGEFIN ;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour :**

- 1. octroie un prêt de CHF 50'000.--, sans intérêt, en faveur du FC Etoile-Broye, destiné à financer le remplacement des installations d'éclairage du terrain de football au Clos de Mézières.**
- 2. accepte que le prêt soit remboursé par un montant annuel de CHF 5'000.--, la première fois en 2018.**

Moudon, le 24 novembre 2016

La rapportrice
S. Freymond

Présents : Mmes Guex-Ombelli, Demierre et Freymond, MM. Pereira, Lohner, Habegger, Piguët et Isufi.
Excusée : Mme Avdvi